



Les Etats-Unis devront-ils aussi payer pour leurs crimes en Irak?

Par [Gilles Munier](#)

Mondialisation.ca, 05 octobre 2016

france-irak-actualite.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Guerre USA OTAN](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [IRAK](#)

L'[Arab project in Iraq](#), un groupe de lobbyistes irakiens dirigé par Najeh al-Meezan, va demander au Parlement de Bagdad de voter une loi permettant aux Irakiens de réclamer des compensations aux Etats-Unis pour les «*exactions*» commises dans leur pays par les troupes américaines, les *contractors* et les escadrons de la mort créés par la CIA.

L'initiative prise par l'*Arab project in Iraq* fait suite au vote de la loi *JASTA* (*Justice Against Sponsors of Terrorism Act*), le 28 septembre dernier, par les deux chambres du Congrès US. Cette loi permet notamment aux familles victimes des attentats du 11 septembre 2001 d'engager des poursuites contre l'Arabie saoudite «*soupçonnée*» d'avoir aidé les pirates de l'air ayant écrasé leur avion sur les tours du *World Trade Center* (*15 des 19 terroristes étaient de nationalité saoudienne*). Le nom du prince Bandar, alors ambassadeur d'Arabie à Washington, proche de George W. Bush et de Dick Cheney, est cité dans les 28 pages, déclassifiées en juillet 2016, du rapport de la Commission d'enquête sur les attentats.

En 2007, l'[Opinion Research Business \(ORB\)](#) a estimé à 1 220 580 le nombre des victimes civiles en Irak, actualisant l'étude de chercheurs de l'*Université Johns Hopkins* - publiée un an plus tôt par le journal médical britannique [The Lancet](#) - qui en avait décompté plus de 600 000. Au-delà de [la bataille sur le nombre d'Irakiens tués](#), on imagine le nombre de procès qui pourraient être intentés contre les Etats-Unis.

Le président Obama avait opposé son veto à la promulgation de la loi *JASTA*, arguant qu'elle «*aurait un impact néfaste sur la sécurité nationale des Etats-Unis*». Elle pourrait en effet conduire des fonctionnaires américains devant les tribunaux alors qu'ils jouissent d'une immunité judiciaire partout où les Etats-Unis interviennent militairement. Elle ne le met pas non plus à l'abri de poursuites judiciaires pour [les assassinats](#) qu'il ordonne via ses drones tueurs.

Pression de l'opinion publique et campagne électorale obligent, le Congrès a confirmé son vote, mais a laissé entendre qu'il pourrait y apporter quelques modifications plus tard. On devine lesquelles...

En attendant, l'*Arab project in Iraq* s'est engouffré intelligemment dans la brèche ouverte par la loi *JASTA*. Les députés irakiens suivront-ils ? Les agents américains qui peuplent le Parlement de Bagdad sont sans doute déjà à l'œuvre pour enterrer le projet que Najeh al-Meezan entend déposer.

La source originale de cet article est france-irak-actualite.com
Copyright © Gilles Munier, france-irak-actualite.com, 2016

Articles Par : [Gilles Munier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca